



Sénég



Stratégies de santé maternelle et néonatale (SMN) pour les soins obstétricaux et néonataux essentiels et d'urgence

Entre 2005 et 2017, le taux de mortalité maternelle (TMM) au Sénégal a constamment décro, passant de 401 à 236 pour 100 000 naissances vivantes (NV) en 2017, comme le rapporte l'Enquête Démographique et de Santé de 2017 (EDS 2017).

Cependant, malgré cette tendance positive, l'écart par rapport aux Objectifs de Développement Durable (ODD) demeure important, laissant craindre que l'objectif ne soit pas atteint si la tendance actuelle se poursuit.

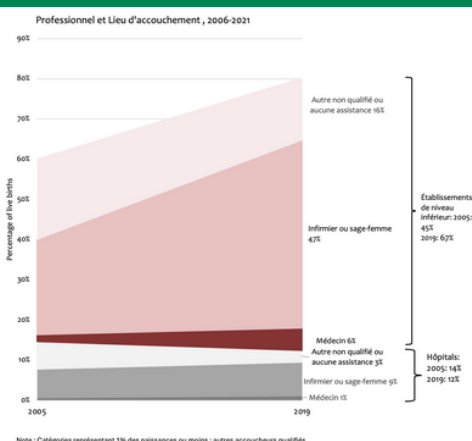
De même, les estimations des Nations Unies montrent une baisse du TMM de 519 à 278 pour 100 000 NV sur la même période.

Ainsi, il est impératif de déployer des efforts soutenus pour que le Sénégal puisse atteindre les ODD d'ici 2030, qui visent à réduire le TMM à moins de 70 décès pour 100 000 NV, avec une réduction annuelle d'au moins 10%.

Sources de données et indicateurs

- Des enquêtes auprès des ménages au niveau de la population : Enquête Démographique et de Santé de 2005-2023
- Du Système d'information sur la gestion de la santé (HMIS) : DHIS2 pour 2022
- Densité des établissements de santé/RHS d'après le rapport de la carte sanitaire de 2022
- Données des structures de santé : Enquête Continue sur les Prestations des Services de Soins de Santé (ECPSS) 2019 Sénégal
- Des documents de politique de santé (base de données des politiques de l'OMS 2018/19 et mises à jour des pays), Plan Stratégique SRMNIA-N Sénégal
- Des données sur le financement de la santé sur les dépenses de santé actuelles en général et pour les affections SRMNIA: Comptes nationaux de la santé

Mortalité maternelle et mortinatalité en fonction du lieu et de l'assistance à l'accouchement



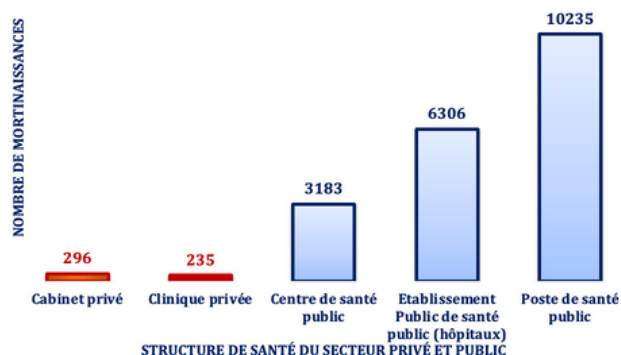
Les résultats indiquent qu'au Sénégal, les principaux prestataires d'assistance médicale à l'accouchement sont les infirmières/sage-femmes, tandis que la contribution des médecins est relativement moins importante. De plus, il ressort que les accouchements assistés par un personnel qualifié sont principalement réalisés dans des établissements de niveau inférieur et dans les hôpitaux, avec une assistance minimale à domicile.

Les structures de santé qui réalisaient moins de 100 accouchements par année étaient majoritaires avec 55,3% et c'était aussi celles des structures où les naissances vivantes étaient les moins élevées avec 9,7%. Par contre les structures avec plus de 1000 accouchements représentaient 3,5% et elles étaient celles avec des naissances vivantes les plus élevées avec 35,9%.

Tendances des lieux d'accouchement et de l'assistance apportée lors de l'accouchement

Des différences sont notées dans la fréquence des mortinaissances entre les différents types de structures de santé au Sénégal en 2022 selon les données de routine. Les Centres de Santé (CS) enregistrent un total de 3183 mortinaissances, tandis que les Établissements Publics de Santé (EPS) que sont les hôpitaux suivent avec 6306 mortinaissances, montrant une proportion plus élevée par rapport aux CS. Les Postes de Santé (PS) enregistrent le volume le plus élevé de mortinaissances, avec un total de 10235 cas, indiquant une concentration importante de cas dans ce type d'établissement.

Concernant le secteur privé, les cliniques enregistrent 235 mortinaissances et les cabinets 296 mortinaissances, ce qui représente des volumes plus faibles par rapport aux établissements du secteur public. Cette répartition met en lumière la diversité des contextes de naissance et souligne des points de concentration potentiels pour les interventions visant à réduire les mortinaissances.



Recommandations pour les stratégies futures

- Il est essentiel d'accroître les investissements dans les soins obstétricaux et néonataux d'urgence, en mettant l'accent sur la rénovation des infrastructures, l'acquisition d'équipements médicaux appropriés et la formation continue des professionnels de santé.
- Pour améliorer la situation, il est nécessaire d'élargir l'accès aux césariennes, notamment dans les établissements de premier niveau, et de renforcer les capacités des structures de santé dans les zones reculées.
- Une collaboration étroite entre les autorités sanitaires, les partenaires de développement et la société civile est essentielle pour améliorer la santé maternelle et néonatale au Sénégal.